



LES MARCHÉS PUBLICS

O Durée 4 heures

Date début prochaine session 12/11/2024

Nb places dispo.

14 places restantes

Langue FR

Q LIEU DE LA FORMATION

Référence : M4029

Formateurs: Professionnels du

secteur

Effectif max: 14 participants **Quand**: selon le planning de l'IFSB

Rythme: Demi-journées

Langue: FR;LU

Cible : Maîtres d'Ouvrage et Maîtres

d'oeuvre

Tarif: 250,00 € HTVA

Tarif membre: 250,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION
INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL

DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre et entreprises

OBJECTIF

- Vivre les marches publics au journalier,
- Disposer du savoir-faire et de connaissances approfondies pour gérer les marches,
- Assimiler lors de la formation un rappel des éléments clefs de la réglementation,
- Profiter des expériences et du vecu des formateurs en pleine activité professionnelle,
- Disposer d'une documentation condensée du « Best of » en matière de marchés publics en tant qu'outil de travail.

CONTENU DE LA FORMATION

La loi sur les marchés publics :

- les procédures quel type choisir,
- les critères d'adjudications seul le prix peut s'avérer insuffisant,
- les critères d'adjudications non monétaires,
- les sanctions et autres moyens d'influence sur les entreprises.

Le règlement grand-ducal :

- les règles applicables à tous les marchés,
- les marchés d'une certaine envergure,
- l'entreprise générale, la sous-traitance et les intérimaires,
- les alternatives et variantes la maîtrise du risque,
- l'adjudication les formules possibles,
- les révisions des prix actualité et orientation future,
- les sanctions et primes l'effet sur l'entreprise.

Les clauses contractuelles :

- point sur les éléments clefs,
- insuffisance des clauses en matière de sanctions,
- gestion des délais,
- assurances l'essentiel,
- constat contradictoire et réception des travaux.

Le droit de la construction : la vue de l'ingénieur (en exemples concrets)

- le cocontractant profane,
- obligation de résultat et de moyens,
- respect du budget,
- notions en matière de réceptions et décomptes,
- payement direct des sous-traitants.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Aucun

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule sur une alternance de théorie et de pratique

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un certificat de participation sera remis aux stagiaires.

